

LA LETTRE D'



Orthophonistes du Monde

SEPTEMBRE 2021 - n°62

Numéro spécial sur la nouvelle licence professionnelle en orthophonie de Côte d'Ivoire



Pêcheurs sur la lagune (Abidjan, Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

Edito - p 2

Historique de la licence professionnelle en orthophonie de Côte d'Ivoire - p 3

Regards croisés sur une formation initiale en Côte d'Ivoire - p 5

Appui technique en Côte d'Ivoire - mai 2021 - p 11

Orthophonie et santé auditive - Réflexions autour du rapport de l'OMS - p 15

La p'tite boutique d'OdM - p 19

Bulletin d'adhésion 2021 - p 20

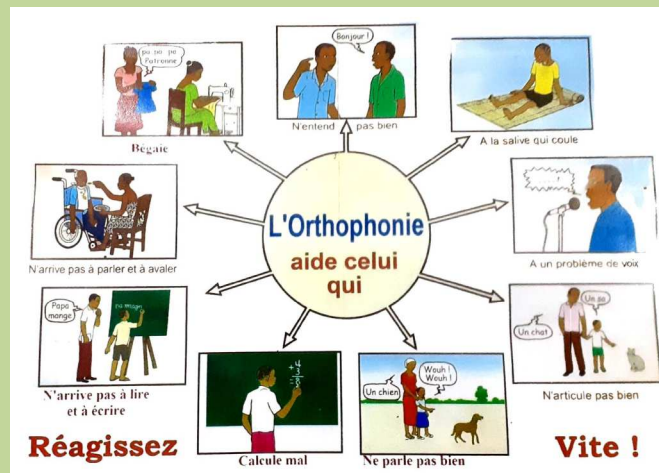
La lettre d'OdM - Lettre d'information à destination des adhérents et des partenaires d'Orthophonistes du Monde
145 boulevard de Magenta - 75010 PARIS - orthophonistesdumonde@orange.fr
Directrice de la publication : Marielle Quintin Tolomio, Présidente

EDITO FREMISSSEMENT ORTHOPHONIQUE

Sénégal, Madagascar, Guinée, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et certainement ailleurs encore. L'orthophonie est en 2021 au cœur des projets de développement.

Hier encore métier inconnu, pratique confidentielle dans les pays en développement, aujourd'hui l'orthophonie fait entendre ses voix.

Cette visibilité d'une profession technique et humaine tient en grande partie de la volonté des acteurs de terrain, représentés par les différentes associations professionnelles nationales, fédérées autour de la Fédération des Organisation d'Orthophonistes d'Afrique Francophone.



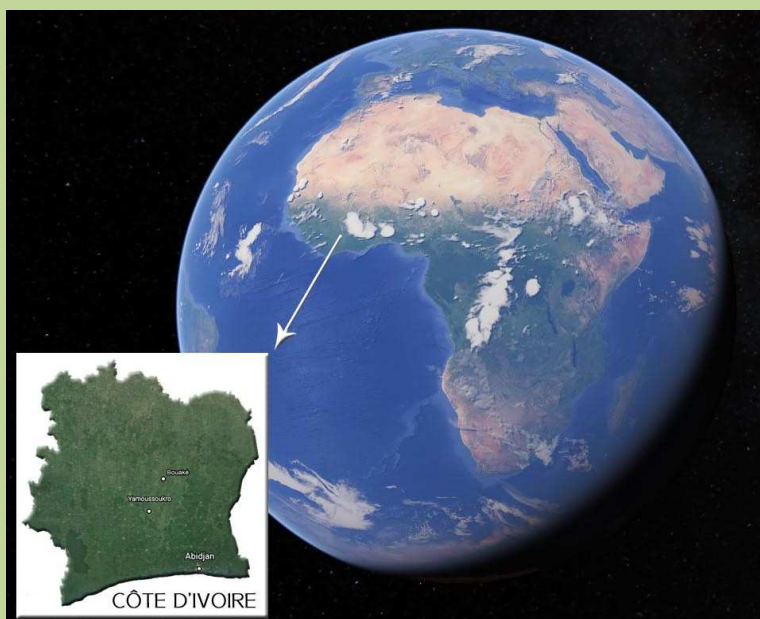
Toutes les initiatives de projets de formation initiale en orthophonie ne seront peut-être pas couronnées de succès, mais elles démontrent l'impact, peu à peu, de la présence dans les différents pays d'orthophonistes diplômés de centres de formation tel que l'ENAM de Lomé hier et demain l'Université Alassane Ouattara de Bouaké.

OdM poursuit son engagement dans le soutien au développement du métier, sans se substituer aux forces locales et en tentant, à chaque fois que cela est possible, de soutenir la coopération d'acteurs de proximité.

Dans ce contexte, une Lettre Spéciale Ivoirienne accompagne la rentrée universitaire 2021, année qui aura bouleversé des vies et des organisations et s'apprête à voir naître les orthophonistes ivoiriens de demain.

Un signe ? Nous l'espérons !

Souhaitons succès à l'Association Professionnelle des Orthophonistes en Côte d'Ivoire, l'Institut National de Formations des Agents de Santé et l'Université Alassane Ouattara, associés à leurs partenaires de développement, Orthophonistes du Monde, la Délégation Catholique pour la Coopération et demain d'autres encore !



HISTORIQUE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE EN ORTHOPHONIE DE CÔTE D'IVOIRE

Bénédicte DURIEZ

Orthophoniste et co-coordinatrice
pédagogique de la formation initiale

Résumé :

Après le Togo, la Côte d'Ivoire accueille la seconde formation initiale en Afrique Sub Saharienne. Genèse d'un projet qui s'inscrit durablement dans le paysage ivoirien.

Abstract :

After Togo, Côte d'Ivoire hosts the second initial training in speech therapy in Sub-Saharan Africa. Genesis of a project that is becoming a permanent part of the Ivorian health landscape.

D'un métier inexistant à la perspective d'une vingtaine de postes d'orthophonistes en fonction publique... quel chemin parcouru pour l'orthophonie en Côte d'Ivoire !



Alors... comment en sommes-nous arrivés là ?!

A l'initiative du projet, Professeur Koua, psychiatre, et Professeure Kouassi, ORL. Tous deux ressentent le besoin de cette spécialité dans leurs pratiques professionnelles et décident de lancer une formation initiale en Côte d'Ivoire. Nous sommes en 2017, 2018... Dans leurs démarches préliminaires, ils rencontrent les orthophonistes « locaux » qui sont au nombre de 6 ou 7 : une orthophoniste ivoirienne, deux orthophonistes togolais et des orthophonistes expatriés français ou belges. Les ressources humaines sont faibles pour accompagner un tel dispositif...

S'inspirant de l'expérience du démarrage de la formation en orthophonie à l'ENAM de Lomé au Togo, ils font appel à **deux volontaires de solidarité internationale** (VSI) recrutées par la DCC (Délégation Catholique pour la Coopération) : Camille Roginski et Soline Bricout viennent élaborer tout le montage pédagogique puis mettre en œuvre les deux premières années, de 2018 à 2020. Elles créent en même temps trois lieux de stages à Bouaké, Yamoussoukro et Abidjan, trois principales villes du pays.

La naissance de la licence professionnelle en orthophonie est adossée à **deux institutions** : d'une part l'UAO (Université Alassane Ouattara) de Bouaké – qui délivre le diplôme de licence – et l'INFAS (Institut National de Formation des Agents de Santé) à Abidjan, où est hébergée physiquement la licence.



Les enseignements de la première année sont tous prodigués par des intervenants ivoiriens (médecins ORL, neurologue, psychiatre, pédiatre, linguiste, etc.).

A partir de la deuxième année, les enseignements orthophoniques sont assurés par les orthophonistes « locaux », les deux volontaires françaises, des collègues français ou belges à distance grâce à la visioconférence... et enfin, grâce au soutien d'OdM, par

des collègues d'autres pays africains : Justin Dabire du Burkina Faso, Mao Ma du Cameroun et Jessica Iteke du Congo Kinshasa.

Après avoir donné un grand nombre d'heures de cours de neuro en visioconférence, notre collègue Sandra Chaulet vient de Montpellier pour une semaine de TD. Tous ces apports enrichissent la formation de nos étudiants et élargissent le réseau de notre équipe avec bonheur.

En mai 2021, nous avons la joie d'accueillir Marielle Quintin et Elisabeth Manteau-Sépulchre, en **mission pour OdM**. Leur venue permet une certaine médiatisation de la licence et des rendez-vous institutionnels importants.

En leur présence, nous signons **une convention entre l'APOCI et l'INFAS** en vue de renforcer la collaboration entre les orthophonistes et le dispositif pédagogique de la licence et ainsi assurer qualité et pérennité dans le temps à cette formation initiale.



Quelques semaines plus tard, la directrice de l'INFAS obtient un additif de **20 places d'orthophonistes au concours national d'entrée dans l'école**, en plus des filières de kinés, sages-femmes, infirmières, laborantins, etc.

C'est officiel : l'orthophonie est désormais une filière inscrite dans les cursus de cet institut public et surtout, c'est la perspective d'une promotion d'orthophonistes fonctionnaires d'état dans trois ans... et de création de postes hospitaliers dans les CHU, CHR et autres structures permettant le déploiement de l'orthophonie sur tout le territoire et en faveur d'une plus large population.



Voici rapidement racontée la formidable aventure de la première promotion d'orthophonistes ivoiriens !

L'avenir de l'orthophonie reste à inventer et à écrire... et nous comptons bien poursuivre la route avec vous et avec les 16 nouveaux diplômés début 2022 !

PETIT LEXIQUE

APOCI : Association Professionnelle des Orthophonistes de Côte d'Ivoire

INFAS : Institut National de Formation des Agents de Santé (Abidjan)

UAO : Université Alassane Ouattara (Bouaké)

DCC : Délégation Catholique pour la Coopération

QUELQUES DATES CLES

2017 : premiers contacts entre les initiateurs du projet et les orthophonistes « locaux »

nov 2018 : arrivée de Camille, volontaire de solidarité internationale, basée à Bouaké et Yamoussoukro

nov 2018 : concours de recrutement des étudiants organisé par l'APOCI

février 2019 : début de la première année de licence

oct 2019 : arrivée de Soline, volontaire de solidarité internationale, basée à Abidjan et Yamoussoukro

oct 2020 : fin de la mission de Camille et Soline (non remplacées à cause du Covid)

Christophe et Bénédicte co-directeurs pédagogiques

mai 2021 : mission OdM de Marielle et Elisabeth signature de la convention entre APOCI et INFAS

sept 2021 : arrivée de Célia, volontaire de solidarité internationale, basée à Bouaké et chargée de l'accompagnement du développement de l'orthophonie sur le terrain

février 2022 : date prévue pour la remise des diplômes des premiers orthophonistes ivoiriens !

REGARDS CROISES SUR UNE FORMATION INITIALE EN COTE D'IVOIRE

Marielle QUINTIN
Présidente d'OdM

Résumé :

La dernière mission OdM en Côte d'Ivoire au service du soutien au développement de l'orthophonie en territoire ivoirien a été l'occasion de rencontres, d'échanges et d'interviews.

Retrouvez ici quelques morceaux choisis avant d'entendre de vive voix les différents acteurs dans un podcast à venir début 2022.

Abstract :

The last OdM mission in Ivory Coast to support the development of speech therapy in the country was an opportunity to meet, exchange and interview people.

Find here some selected pieces before hearing the different actors in a podcast to come in early 2022.

MAI 2021

Le soleil chauffe Abidjan et la saison des pluies n'est plus très loin.

Au cœur de la ville, au sein de l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS), certains chauffent plus que d'autres et ça n'a pas grand-chose à voir avec le climat...

Un petit chemin de gravier nous conduit à une salle de cours.

Pas n'importe laquelle !

Au cœur de l'INFAS, non loin des kinésithérapeutes, nous ouvrons la porte de la salle dédiée aux enseignements orthophoniques.

Il n'y a pas si longtemps que cela que cette salle accueille les 16 étudiants en route pour un diplôme de licence professionnelle en orthophonie qui leur sera délivré début 2022.

Ils sortiront diplômés de l'Université Alassane Ouattara et pratiqueront l'orthophonie sur le sol ivoirien, en cabinet privé ou en service public.

Nous les rencontrons à la fin d'un cours de neurologie dispensée par Sandra Chaulet, orthophoniste française qui a fait le déplacement de Montpellier pour une semaine de TD en présentiel après des cours magistraux dispensés en visioconférence.

Les échanges s'engagent, à bâtons rompus, l'orthophonie au cœur des préoccupations.

Les étudiants nous font part de leurs inquiétudes à affronter les réalités professionnelles de demain.

« Heureusement que vous avez peur, leur répond **Elisabeth Manteau-Sépulchre**, orthophoniste missionnée OdM, sinon vous seriez inconscients ! »

Je renchéris et questionne à mon tour leur projet professionnel.

« Au début vous allez travailler avec des orthophonistes déjà en place, c'est ça ? »

Vous avez deux ans d'activité supervisée donc c'est bien vous allez pouvoir bénéficier encore de l'expérience des "plus vieux collègues".

Où allez-vous travailler, vous savez déjà ? »

La plupart ne savent pas encore où ils vont exercer.

L'inconnu de l'exercice public n'est pas encore levé lors de notre première rencontre avec la future promotion 2022.

Plus tard, les rendez-vous institutionnels conduiront à la certitude d'ouverture de postes dans la fonction publique avec déploiement dans les Centres Hospitaliers Universitaires et Centres Hospitaliers Régionaux pour certains orthophonistes de cette promotion.

En attendant, nos collègues déjà en exercice vont certainement accueillir ces jeunes diplômés au sein de leurs cabinets. Pour ceux qui exerceront seuls, les anciens assureront la supervision de leurs pratiques professionnelles pendant 2 ans.

C'est un travail colossal pour les orthophonistes engagés au soutien de la licence.

Ils sont membres de l'Association Professionnelle des Orthophonistes de Côte d'Ivoire (APOCI) et donnent beaucoup de leur temps et de leurs compétences techniques pour le développement de la formation initiale et de l'orthophonie en Côte d'Ivoire.

« Vous êtes des pionniers ! » encourage Elisabeth.

« Et où en êtes-vous de vos mémoires ? » Des rires viennent répondre à ma question... « Ça avance ! » répond un étudiant.

Bénédicte Duriez, orthophoniste coordinatrice pédagogique, précise « Le pré-projet n'est pas encore tout à fait validé pour tout le monde mais ils sont à l'étape du projet. »

Exercice difficile que ce mémoire pour une formation naissante, des étudiants (et des enseignants !) peu préparés.

« Ça c'est un exercice difficile ! Oui ! ajoute encore Bénédicte, c'est ce qu'on n'arrête pas de leur dire. Choisir un petit sujet mais bien traité. Peut-être qu'on peut présenter le fait que les étudiants se sont organisés en association. »

L'échange se poursuit par la présentation du Réseau des Etudiants Orthophonistes de Côte d'Ivoire (REOCI), collectif des étudiants en orthophonie de cette licence professionnelle.

Des liens étroits entre REOCI et APOCI préfigurent l'engagement de ces futurs professionnels au sein de l'association professionnelle des orthophonistes et de leur soutien c'est certain aux futures promotions à venir.

CHANGEMENT DE TABLEAU !

Raconter par les rencontres cette formation, c'est en appréhender tous les décors, tous les acteurs, à différents temps de la genèse du dispositif.

Une dame a œuvré pour l'orthophonie ivoirienne.

« - Professeur, je vais vous proposer de vous présenter, nous dire un peu ce que vous faites dans votre activité médicale en Côte d'Ivoire.

- Je suis le **Professeur Judith Kouassi** chirurgien ORL, enseignante à l'université Alassane Ouattara. Je suis ORL de formation et j'exerce notamment à l'hôpital Moscati de Yamoussoukro.

- Comment avez-vous découvert l'orthophonie Professeur ? Et comment vous êtes-vous engagée dans ce projet pour créer la licence professionnelle en orthophonie en Côte d'Ivoire ?

- J'ai découvert l'orthophonie quand je suis allée à Bordeaux pour ma formation, à l'hôpital Pellegrin. Quand je travaillais avec mes collègues et notamment le Pr Darrouzet, je voyais qu'ils travaillaient avec les orthophonistes. Je voyais qu'effectivement on avait besoin des orthophonistes en pratique médicale ORL. »

Le Professeur Kouassi évoque ses consultations avec ces mamans qui viennent avec leurs enfants qui ne parlent pas, ou peu ou très mal.

Elle peut partager ses expériences professionnelles d'audiogrammes qui indiquent une bonne audition chez ses jeunes patients et la nécessité de faire appel à un orthophoniste. Seulement voilà, en Côte d'Ivoire, moins d'une dizaine d'orthophonistes exercent et tous sont à Abidjan...

Elle nous raconte alors que lorsqu'elle préparait son agrégation avec le Pr Koua ils ont décidé de mettre sur pied cette formation, non sans difficultés !

« - Professeur, quelles perspectives vous pourriez avoir dans votre service, est-ce que c'est envisageable d'ouvrir un poste pour un orthophoniste ?

- L'hôpital Moscati était il y a encore quelque temps un lieu de stage pour les étudiants. Les volontaires DCC y avaient installé une consultation qui n'attend qu'à être reprise. Il y a déjà une salle dédiée à l'orthophonie, qui a été aménagée et équipée avec du matériel. C'est l'un de mes objectifs ! Faire du service d'ORL, un service de pointe audiolinguistique, avoir l'exploration et la prise en charge thérapeutique c'est à dire depuis la chirurgie jusqu'à la prise en charge orthophonique. »

En continuant notre voyage sur la route orthophonique ivoirienne, nous avons pris le temps d'échanger avec **Rachidou Boueka**.

Rachidou est orthophoniste, d'origine togolaise et formé à l'ENAM de Lomé au Togo. Il exerce depuis plusieurs années maintenant en Côte d'Ivoire.

Il est le président de l'APOCI et un des acteurs techniques de la licence professionnelle.

Quand nous nous retrouvons pour cet entretien, c'est l'occasion pour Rachid de faire un point sur la licence professionnelle en orthophonie et sur les liens entre l'INFAS et l'APOCI.



« Aujourd'hui nous avons pu franchir un grand pas, nous sommes arrivés au stade où nous avons une future promotion d'orthophonistes formés en Côte d'Ivoire. Cette promotion a été enregistrée et a pu introduire l'INFAS, la grande école qui forme des professionnels de qualité.

L'APOCI regorge de ressources humaines pour une formation professionnelle technique. Ces ressources humaines sont mises à disposition de l'INFAS dans le cadre d'une convention de partenariat.

Que ça soit l'INFAS ou l'APOCI, nous avons besoin l'un de l'autre.

Nous sommes très positifs sur le bon développement de l'orthophonie. Nous sommes au travail pour faire de

l'orthophonie en Côte d'Ivoire une profession au sein de l'INFAS. De plus, nous sommes sûrs que cette formation sera pérennisée car nous l'avons faite enregistrer pour qu'elle soit suivie par le gouvernement et ainsi permettre aux nouveaux orthophonistes sortants de pouvoir être déployés sur toute l'étendue du territoire. »

Associés au sein de l'APOCI, Bénédicte Duriez et Christophe HOUNGBEDJI assurent actuellement la coordination pédagogique du dispositif.

Ils sont les interlocuteurs directs des étudiants et des différents intervenants pédagogiques mais aussi les pierres angulaires des liens avec les Professeurs Koua et Kouassi et l'INFAS.



Christophe HOUNGBEDJI nous a parlé de sa pratique et de son engagement dans la formation initiale.

« J'interviens en tant qu'orthophoniste dans mon cabinet d'orthophonie *Les Merveilles*. Parallèlement à ça je poursuis des études en psychologie cognitive et en science de l'éducation, option pilotage des systèmes éducatifs.

J'ai été très impliqué dès le début de ce processus de formation initiale.

Je me rappelle bien, en tant qu'association l'APOCI était le garant de la profession d'orthophonie.

Ce qui fait que dès qu'on a entendu parler du projet on s'est rendu sur le terrain pour pouvoir apporter notre contribution.

Le projet de licence professionnelle de l'INFAS initié par les professeurs Koua et Kouassi nous a semblé tout de suite intéressant et on a mis la main à la pâte.

J'ai pris le lundi et le jeudi toute la journée pour pouvoir me dédier à la licence, on a défini que les réunions pédagogiques seraient le jeudi.

C'est pour voir ce qui va ce qui ne va pas, comment valider les choses, préparer les plannings et les examens.

Mon travail pour la licence consiste à faire le suivi et le paiement pour les enseignants, je vois les heures de cours et de TD qui sont données, je compte et je vérifie toujours que les gens soient payés.

J'ai aussi pour rôle d'accueillir les enseignants expatriés et de les introduire pour la première fois à l'école d'orthophonie.

J'ai aussi en charge la coordination de tous les maîtres de mémoire et aussi de programmer les soutenances bientôt.

J'assure souvent les surveillances lorsqu'il y a des examens à l'école, c'est quand même un gros travail d'imprimer les copies, de les scanner pour les enseignants expatriés.

J'ai également donné beaucoup de cours.

En 2e année j'ai donné un cours sur le langage oral et aussi sur le bégaiement.

Cette année, j'ai donné aussi quelques cours sur la dysphonie de l'enfant et de l'adulte et puis sur les paralysies laryngées.

Je suis optimiste quand il s'agit de l'enseignement de l'orthophonie en Côte d'Ivoire.

On a bien vu les preuves du passage d'OdM déjà et avec l'implication de l'INFAS qui est la structure habilitée à former le personnel paramédical et l'implication de l'APOCI, je pense que c'est quelque chose qui va durer dans le temps.

Il n'y a pas de raison que ça s'arrête, mais pour ce faire on a encore besoin de coaching. On est tous nouveaux dans le dispositif. On n'a pas assez d'expérience mais on a essayé de faire ce qu'on peut. Donc il nous faut quand même encore beaucoup de renforcement des capacités pour être vraiment à la hauteur du travail qu'on fait. »

Et **Bénédicte Duriez** aussi nous raconte son parcours et son engagement !

« Je suis française originaire du Nord de la France et j'ai fait mes études d'orthophonie à Lille. Je suis diplômée de 91, ça fait quelques années !

J'ai un parcours professionnel un peu en dents de scie par mes engagements personnels. J'ai déjà travaillé 4 ans, au nord de la Côte d'Ivoire avec des enfants sourds et des enfants handicapés mentaux de 2003 à 2007.

J'avais été accompagnée par OdM parce que j'étais vraiment seule dans cette région.

Ensuite, je suis retournée en France et j'ai travaillé dans un CAMSP où j'ai été formée sur l'autisme.

Quand je suis revenue en Côte d'Ivoire après une petite interruption, j'ai repris l'orthophonie dans un cabinet libéral qui accueille des enfants autistes. Il y a un psychologue qui les accueille en atelier classe et moi je fais des consultations orthophoniques.

Voilà, ça c'est pour le travail d'orthophoniste sur le terrain.

En novembre 2018, j'ai eu la visite du professeur Koua qui est psychiatre. Il venait me présenter un projet, qu'il construisait avec le professeur Kouassi, d'une licence professionnelle en orthophonie ici en Côte d'Ivoire puisqu'il n'y en avait pas.

Quand il m'en a parlé, j'avais l'avantage de connaître le dispositif qui avait été mis en place à Lomé parce qu'entre-temps, quand j'étais orthophoniste en France,

j'ai fait une mission pour OdM de formation des orthophonistes togolais.

J'avais dispensé des enseignements sur l'éducation précoce et l'éducation parentale en binôme avec un orthophoniste togolais.

C'était l'année où on avait travaillé en binôme avec eux pour former des formateurs donc je connaissais assez bien le dispositif de Lomé.

À l'époque, quand le Professeur Koua m'a parlé du projet, je pense qu'on n'était que cinq ou six orthophonistes en Côte d'Ivoire.

On était tous débordés par le travail puisqu'il y avait énormément de demandes et aucun n'avait d'expérience d'enseignement à part moi qui en avait une petite. Je ne voyais pas du tout qui pouvait les soutenir pour ce projet. Moi j'étais partante, mais je lui ai dit que j'étais partante à condition qu'il trouve des soutiens et d'autres ressources humaines parce qu'on ne pouvait pas tout faire. Le Professeur Koua a alors cherché à avoir sur le terrain des volontaires en solidarité internationale (VSI) orthophonistes pour être à temps plein sur le projet.

La Délégation de la Coopération Catholique (DCC) a répondu favorablement à cette demande et 2 VSI, Camille Roginski et Soline Bricout, ont rejoint le projet.

Les enseignements de première année ont été entièrement donnés par des professionnels universitaires de Côte d'Ivoire.

Nous, orthophonistes, avons été sollicités dès le départ pour organiser et faire passer le concours d'entrée à la licence.



Quand je suis arrivée en Côte d'Ivoire l'APOCI existait déjà grâce à deux orthophonistes togolais qui avaient été formés au Togo et une orthophoniste ivoirienne qui avaient formé le bureau de l'association.

J'ai rejoint ce bureau et c'est vrai que j'étais motivée pour développer l'orthophonie ici.

Ça a du sens de former des gens mais ça a encore plus de sens de former une vingtaine de personnes qui vont pouvoir continuer le travail après.

Ce concours on l'a vraiment organisé, on s'est inspiré, on a demandé des conseils, on a préparé les épreuves. C'était sympa parce que même les orthophonistes un peu moins impliqués qui n'étaient pas dans le bureau sont venus faire passer les oraux.

Ça a été un très bon moment entre collègues et puis ça a servi puisqu'on a écarté deux candidats et on a émis quelques bémols pour deux autres. Il s'avère que ces deux derniers étudiants ont quitté la licence entre-temps donc on n'a pas fait ce boulot pour rien. Ça veut dire aussi qu'on avait vraiment la compétence pour organiser ce concours d'entrée même si c'était une première expérience pour tout le monde.

Ça nous a permis de nous motiver et de positionner qui était prêt à donner des enseignements et dans quel domaine de compétences.

On a exprimé aussi nos besoins parce que c'est une chose d'être orthophoniste sur le terrain et une autre d'être enseignant au niveau universitaire !

Là on a été entendus aussi. On nous a fait bénéficier de 3 jours de formation avec un professeur d'université en pédagogie.

Ça nous a bien servi et ça nous a bien mis dans la dynamique de la progression de ce qu'il faut proposer en première année, en deuxième année, en troisième année. Qu'est-ce qui est attendu d'un étudiant au niveau théorique mais aussi comment préparer nos cours et quel doit être notre niveau d'évaluation.

Pendant la deuxième année d'études, on avait encore Camille et Soline qui avaient chacune des domaines de compétences dans lesquels elles ont donné des cours.

On savait que pour la troisième année, elles seraient parties car elles auraient fini leur volontariat.

En plus, avec l'arrivée de la covid, on n'était pas du tout sûrs d'avoir des remplaçants pour les volontaires.

Et de fait c'est ce qui s'est passé on n'a pas eu de remplaçant.

Donc ça a été quand même un coup dur parce que dans le dispositif elles étaient indispensables.

De notre côté, on a donné tous les enseignements qu'on a pu donner pendant la deuxième année à hauteur de nos compétences personnelles dans les différents domaines de l'orthophonie.

Puis on a commencé à élaborer un plan pour faire venir des enseignants de l'extérieur.

On a lancé un appel au niveau de la FOAF pour que des collègues de la sous-région ou d'un peu plus loin, qui auraient les compétences, puissent venir nous soutenir pour finir les enseignements.

On a fait le projet, OdM nous a soutenus pour pouvoir financer la venue des collègues.

L'orthophonie a répondu !

On demandait aux collègues de venir bénévolement on leur offrait le billet d'avion, le transport, la nourriture et l'hébergement évidemment.

Et donc on a eu un collègue qui est venu du Cameroun toute une semaine pour faire le module autisme, un autre du Burkina pour assurer des enseignements en surdit , une coll gue de Kinshasa et une autre de France.



Par ailleurs la pand mie nous a conduit   lancer un appel pour des cours en visio puisqu' on a d couvert que c' tait quelque chose qui fonctionnait tr s bien ! Les besoins en orthophonie sont  normes,  a c' st s r. La C te d'Ivoire, c' st 25 millions d'habitants. Et pour te donner un exemple pour tout le pays, il y a une  cole d'enfants sourds officielle qui est   Abidjan qui a un programme qui fonctionne tr s bien en langue des signes, ils  duquent des enfants du CP jusqu'au CM2. Et apr s il les int grent au coll ge, ils sont accompagn s par des interpr tes et certains m me passent le Bac donc c' st une  cole qui fonctionne bien mais il n'y en a qu'une ! »

Effectivement, les besoins sont tr s grands. Le Pr Kouassi nous ayant dit que seuls 60 ORL exercent en C te d'Ivoire.

« C' st  a, poursuit **B n dicte**,   l'heure actuelle l'orthophonie n' st pas inscrite dans la liste des m tiers en C te d'Ivoire.

Jusqu'  pr sent les seuls orthophonistes qui  taient l , c' taient des expatri s qui travaillaient principalement dans les  coles de la haute soci t  ivoirienne et en lib ral, sachant qu'en C te d'Ivoire il y a tr s peu de couverture maladie. Il y a une couverture maladie universelle qui commence   se mettre en place mais l'orthophonie n' st pas encore dedans, il y a bien d'autres besoins avant (les soins de secours vitaux, le paludisme, les accouchements...) »

Nous poursuivons cet entretien en  voquant avec B n dicte les diff rents entretiens officiels que nous avons conjointement men s avec l'APOCI.

Avec le Pr N'Dhaz, directrice de l'INFAS et le Dr Bitty, directrice de la DEPS.

La DEPS d livre les cartes professionnelles aux orthophonistes en exercice lib ral et le Dr Bitty soutient fermement une activit  orthophonique l gale, en

coh rence avec des crit res de qualification professionnelle.

L'inscription de la profession d'orthophoniste dans la fonction publique ivoirienne a  galement  t  au c ur de nos  changes.

B n dicte poursuit.

« Exactement,   terme  a serait la perspective   atteindre mais pour l'instant ce n' st pas le cas. Parce que nos patients actuellement, sont des gens qui travaillent dans des entreprises avec de bons postes qui permettent l'acc s   une mutuelle ou bien des gens qui ont les moyens de payer la s ance en entier. C' st s r que le d veloppement de l'orthophonie va passer par deux voies, au niveau du tarif de la s ance et puis le d veloppement territorial. C' st   dire qu'aujourd'hui il n'y a des orthophonistes qu'  Abidjan, la capitale, il n'y en a pas du tout   l'int rieur du pays alors qu'il y a des centres de r  ducation qui sont tenus par des religieux souvent. Il y a aussi des structures d'accueil de personnes porteuses de handicap qui n'ont pas d'orthophoniste.

Il y a encore un tr s gros travail de sensibilisation   faire en commen ant par le milieu m dical qui ne conna t pas les champs d'application de l'orthophonie. D'ailleurs  a fait partie des th mes qu'on a propos s aux  tudiants pour leur m moire de fin d' tudes. Il y en a deux ou trois qui effectuent des travaux de l'ordre d'un  tat des lieux de la connaissance de l'orthophonie dans les PMI par exemple. Faire un  tat des lieux d j ,  a va nous permettre de rep rer o  est-ce qu'il faut aller sensibiliser, o  est-ce qu'il faut aller apporter de l'information. Il y en a un autre qui va faire des supports de communication et de sensibilisation en direction du milieu m dical. C' st que  a fait partie des choses encore indispensables   faire aujourd'hui en C te d'Ivoire et puis on a bon espoir aussi car il y a apparemment aussi une volont  politique au niveau des instances de la sant  que la profession puisse avoir des postes dans la fonction publique.



Il y a un bon espoir pour que ceux qui ont été formés là dans la promotion, puissent grâce à des systèmes de passerelles intégrer des créations de postes dans les CHU en neuro ou en ORL. Et il y a un autre bon espoir qui est en cours de gestation c'est que la prochaine promotion se fasse avec un concours d'état dès le départ. Et les orthophonistes qui sortiraient, seraient fonctionnaires et déployés sur tout le territoire.

Ce sera l'avenir du développement et du déploiement de l'orthophonie. Parce que ceux qui ne seront pas fonctionnaires, ça peut être difficile car il y a une très grande différence de niveau de vie entre Abidjan et le reste du pays donc il faut vraiment avoir envie et être militant pour aller s'installer au fin fond du pays dans des endroits où les gens ne connaissent pas l'orthophonie et n'ont pas les moyens de payer des séances correctement en libéral.

Il y a encore beaucoup d'enjeux et il va falloir que nos jeunes s'engagent une fois diplômés pour le développement de l'orthophonie. Pour vraiment développer le métier et il va y avoir quelques sacrifices à faire : tout le monde ne va pas pouvoir rester à Abidjan travailler dans le milieu des expatriés.

Il y a beaucoup de choses à encourager et en même temps il faut pouvoir vivre aussi. Donc là il y a des choses à réfléchir pour encourager la création de centres en régions avec le soutien de bailleurs qui permettraient de nous accompagner d'avoir des salaires corrects pour les soignants.

J'espère beaucoup que pour quelques-uns de nos étudiants, ils auront des postes en hospitalier, la première promotion est super, ils savent qu'ils sont les premiers et il y aura de l'engagement pour porter le métier. Ils sont passionnés. »

Nous ne pouvions pas terminer ce tour d'horizon sans donner la parole au **Professeur Koua** sans qui rien n'aurait été possible.

« Je suis médecin psychiatre et enseignant à la faculté de Bouaké.

Je travaille beaucoup dans le volet communautaire en santé mentale et le développement de programmes communautaires en lien avec le handicap psychique et les questions d'inclusion.

J'ai connu l'orthophonie par le biais d'une coopérante qui est venue pour 6 mois en renforcement des équipes de l'association de l'Arche à Bouaké.

Avec les différents échanges entre les professionnels orthophonistes, on s'est rendu compte que comme c'est le domaine de la communication depuis l'enfant jusqu'à la personne âgée, toutes les pathologies humaines chirurgicales, médicales ou pédiatriques peuvent avoir un impact sur le niveau de communication des individus et de façon transversale l'orthophoniste par sa compétence pourrait participer au repérage, à l'évaluation et à la rééducation, à la réadaptation et à l'inclusion sociale de ces personnes qui sont en difficulté de communication, de langage ou autre type de handicaps.

Dans nos échanges, nous avons perçu l'importance de développer pour nos pays à ressources limitées des formations diplômantes universitaires pour créer le métier et avoir des professionnels locaux.

Il fallait pour cela entrer dans un système de recherche de partenaires techniques, institutionnels et de mise en relation des acteurs nationaux comme internationaux pour proposer un projet pilote de la licence professionnelle d'orthophonie. Nous avons modestement participé comme initiateur de cette initiative.

Nous en sommes actuellement à la première promotion qui est passée

de 20 à 16 étudiants, c'est en quelque sorte la sélection naturelle. Ils sont en troisième année de formation donc en dernière année avec la pression des mémoires, du choix des thèmes et des directeurs de mémoires. Et ils doivent articuler cela avec le rattrapage des heures d'enseignement théoriques et de stage.

Sur le plan institutionnel, on pousse les partenaires institutionnels et associatif comme OdM à mutualiser les ressources et à identifier les points d'amélioration pour faire reconnaître le métier et faciliter l'insertion professionnelle dans la fonction publique en Côte d'Ivoire des premiers diplômés. On espère avec le concours de chacun que ces objectifs vont être atteints en 2022 et l'ouverture d'une nouvelle promotion fin 2022/ début 2023. »



APOCI
Association Professionnelle des
Orthophonistes en Côte d'Ivoire

L'ORTHOPHONISTE POUR

- prévenir
- dépister
- évaluer
- rééduquer

les troubles de la communication et du langage

L'ORTHOPHONISTE POUR

l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap



Inf line

 Association Professionnelle des Orthophonistes en Côte d'Ivoire – APOCI
 association.orthophonie.ci@gmail.com

Elisabeth MANTEAU-SÉPULCHRE

Chargée de mission auprès du Comité
Directeur d'OdM

Résumé :

Une mission d'appui technique auprès de l'Association Professionnelle des Orthophonistes en Côte d'Ivoire a eu lieu à Abidjan en mai. Son objectif principal était de mener une évaluation du dispositif de licence en orthophonie à la demande des acteurs de cette toute nouvelle formation.

Abstract :

A technical support mission to the Professional Association of Speech-Language Pathologists in Côte d'Ivoire took place in Abidjan in May. Its main objective was to carry out an evaluation of the speech therapy licensing system at the request of those involved in this new training.

PRESENTATION DE LA MISSION

PETIT HISTORIQUE

OdM en Côte d'Ivoire

Peu de demandes ivoiriennes sont parvenues à Orthophonistes du Monde au cours des dernières années ; de ce fait une seule mission avait été réalisée en Côte d'Ivoire, en 2001, auprès d'une structure pour enfants handicapés mentaux dans le centre de la Page Blanche.

Des structures et associations ivoiriennes du domaine de la surdité ont été par ailleurs rencontrées par les équipes d'OdM présentes aux différents Etats Généraux de la Surdité, notamment à Ouagadougou en 2011.

Formations en orthophonie en Afrique sub-saharienne

La première formation d'orthophonistes en Afrique subsaharienne francophone avait été créée en 2003, au sein de l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux de Lomé (Togo), à l'initiative d'Orthophonistes du Monde et de Handicap International. Des orthophonistes issus de cette formation travaillent dans plusieurs pays de la sous-région (Afrique de l'Ouest et du Centre).

Plusieurs autres projets d'école d'orthophonie ont émergé ces dernières années et s'adressent parfois à OdM pour demander conseils ou appuis. En juillet 2018, OdM a publié un communiqué de presse précisant ses conditions et modalités de soutien à des formations d'orthophonie ¹

Cadre de la mission actuelle

La présente mission sur site à Abidjan fait suite à un long travail préparatoire que l'on peut résumer en plusieurs étapes.

- Contacts depuis 2017 à l'initiative du Professeur Koua, médecin psychiatre ivoirien désireux de créer une formation d'orthophonie en Côte d'Ivoire.
- Engagement d'Orthophonistes du Monde à soutenir les orthophonistes ivoiriens pour ce projet si ceux-ci étaient réellement associés à cette formation.
- Collaboration effective d'OdM avec l'APOCI (Association Professionnelle des Orthophonistes en Côte d'Ivoire), convention signée en 2019.
- Préparation d'une mission en Côte d'Ivoire, pour l'évaluation et la pérennisation du dispositif, menée à distance par Marielle Quintin et Claire Maier en 2020.
- Report de cette mission à 3 reprises en raison de la pandémie de Covid.
- Retrait de Claire Maier de l'équipe de préparation pour des raisons personnelles. Relai confié par le Comité Directeur à Elisabeth Manteau-Sépulchre pour finir de préparer et pour assurer la mission aux côtés de Marielle Quintin.



¹ Communiqué consultable sur www.orthophonistesdumonde.fr/publications/communiqués

LE PAYS

La Côte d'Ivoire, plus précisément **République de Côte d'Ivoire** (RCI), est un État africain situé dans la partie occidentale du golfe de Guinée. Le pays a une façade sur l'océan Atlantique et présente sensiblement la forme d'un carré dont le côté avoisine 600 kilomètres. D'une superficie de 322 462 km², elle est bordée au sud-ouest par le Liberia, à l'ouest par la Guinée, au nord-ouest par le Mali, au nord-est par le Burkina Faso, à l'est par le Ghana, et au sud par l'océan Atlantique.

Yamoussoukro est la capitale politique et administrative mais la quasi-totalité des institutions se trouvent à Abidjan, son principal centre économique. La langue officielle est le français, il existe quelques **70 langues vernaculaires** dont le sénoufo, le malinké, le baoulé et le bété.

La Côte d'Ivoire est un **pays multiethnique** avec 60 ethnies, regroupées en 5 grands groupes.

La **population ivoirienne** dépasse les 26 millions d'habitants avec une forte croissance démographique et une immigration continue de populations étrangères venues en partie des pays limitrophes comme le Mali et le Burkina Faso.

Depuis une petite dizaine d'années, la Côte d'Ivoire connaît une certaine stabilité politique et une nette **croissance économique**, le défi actuel étant d'être reconnu comme pays émergent. La monnaie est le franc CFA. Le pays fait partie de la CEDEAO, de l'Union africaine et de l'Organisation de la coopération islamique.

ABIDJAN, capitale du pays jusqu'en 1983, est la ville la plus peuplée de Côte d'Ivoire mais également de l'Afrique de l'Ouest francophone. C'est la deuxième plus grande ville et la troisième plus grande agglomération au sein de toute la francophonie. En 2014, elle comptait près de 4 500 000 habitants soit 21 % de la population du pays ... et elle représenterait 60 % du produit intérieur brut du pays. Considérée comme le carrefour culturel ouest-africain, Abidjan connaît une nette croissance caractérisée par une forte industrialisation et une urbanisation galopante.



NOS PARTENAIRES

Depuis la préparation initiale de la mission, OdM est en relation avec 4 entités.

- **L'Association Professionnelle des Orthophonistes en Côte d'Ivoire (APOCI)**, avec laquelle OdM est en convention depuis 2019, et qui regroupe la majorité des orthophonistes exerçant en Côte d'Ivoire (une dizaine, tous basés à Abidjan, de nationalités étrangères pour la plupart : française, togolaise, etc.)

- **L'Université Alassane-Ouattara de BOUAKE (UAO)**, représentée par les Professeurs Koua, médecin psychiatre, et Kouassi, médecin ORL, qui délivre la licence d'orthophonie de l'actuelle première promotion de licence d'orthophonie.

- **L'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS)**, organisme d'Etat basé à Abidjan, qui abrite les enseignements de la première promotion de licence d'orthophonie.

- **La Délégation Catholique de la Coopération (DCC)**, ONG qui a appuyé le dispositif de la licence par l'envoi de volontaires de solidarité internationale

D'autres partenaires ont pu être rencontrés pendant le séjour : un représentant de l'Organisation Mondiale de la santé, plusieurs ONG, des professionnels, etc.

DEROULEMENT DE LA MISSION

VOYAGE

Les deux orthophonistes missionnées par OdM ont effectué le voyage en avion, avec un départ de Bordeaux pour M. Quintin et de Clermont-Ferrand pour E. Manteau-Sépulchre le 15 mai. Elles ont regagné la France le 31 mai. Ce voyage a nécessité de très nombreuses démarches administratives liées notamment à la situation pandémique.

LA VIE A ABIDJAN

- Un déplacement intérieur à Yamoussoukro et Bouaké, initialement prévu, a finalement été annulé, les rendez-vous ayant pu être pris à Abidjan.

- Les déplacements dans Abidjan pour les rencontres et réunions ont été réalisés dans les véhicules des partenaires ou en taxi (les impressionnants embouteillages abidjanais rendaient souvent ces déplacements un peu longs ... et animés).

- L'hébergement était organisé à Cocody, dans l'enceinte sécurisée de l'Université jésuite d'Abidjan dans un pavillon équipé de la climatisation et d'un accès à la Wi-Fi, installations précieuses... en dehors des nombreuses et longues coupures d'électricité qui sévissaient alors à Abidjan.

- Les repas étaient pris dans des lieux différents selon les lieux de travail. Les petits déjeuners et « casse-croûte » pouvaient être pris dans le pavillon, équipé d'un frigo et d'une bouilloire électrique. Mais les deux missionnées se retrouvaient souvent le soir, seules ou avec les collègues ivoiriens, aux tables de l'allocodrome de Cocody, tout proche, une institution abidjanaise incontournable et animée.

CADRE LOGIQUE ET RAPPORT D'ÉVALUATION

Le cœur de cette mission a consisté dans l'**évaluation du dispositif de licence d'orthophonie**

Un **cadre logique** de l'appui technique d'OdM avait été élaboré en amont, il a pu être complété avec l'APOCI tout au long de la mission.

Des **questionnaires** adressés avant la mission aux partenaires de la formation et aux étudiants ont permis de compléter les observations menées.

Les **rencontres** avec tous les partenaires, professionnels et institutionnels, et les **réunions de travail** menées ont permis d'évaluer les points forts et les points de vigilance du dispositif. Ces constatations et analyses ont été détaillées et étudiées dans un **rapport d'évaluation** de la licence d'orthophonie qui a été présenté au Comité Directeur d'OdM en juin et envoyé aux partenaires abidjanais. Ce document pourra être présenté aux partenaires susceptibles de soutenir la pérennisation du projet.

Le point d'orgue des nombreux échanges et rencontres pendant la mission à Abidjan a été, le 27 mai, l'**Atelier de réflexion sur la place de l'orthophonie dans le système de santé ivoirien** au cours duquel a été signée la convention entre l'APOCI et l'INFAS. Cette rencontre officielle a été couverte par des journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision de Côte d'Ivoire et suivie de plusieurs articles et émissions.

Cette dynamique s'est concrétisée après notre départ d'Abidjan avec l'inscription officielle du cursus de licence en orthophonie dans le dispositif de l'INFAS, dès la rentrée prochaine.

AUTRES ACTIVITES MENEES

Le principal but de la mission consistait bien sûr dans cette évaluation du dispositif de licence et les deux professionnelles missionnées y ont consacré la majorité de leur temps. D'autres activités ont pu être menées en parallèle.

INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DES TROUBLES AUTISTIQUES

- Un **atelier d'appui technique dans le domaine de la prise en charge des troubles autistiques** avait été sollicité par les partenaires en amont de la mission et a été assuré par Marielle Quintin, du vendredi 28 au dimanche 30 mai, dans des locaux mis à disposition au sein de l'INFAS. 20 participants pour cet atelier venant de différents horizons professionnels : orthophonistes, psychologues, médecins, éducateurs spécialisés, inspecteur d'éducation spécialisée, auxiliaires de vie scolaire.

Ces 3 journées d'atelier ont permis d'aborder les questions de prévention et gestion de comportements problématiques dans le cadre de la prise en charge des personnes autistes.

- En marge de l'atelier, d'autres contacts ont également été pris avec des personnes intervenant dans le champ de l'autisme.

INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SURDITE

- Des **cours et TD dans le domaine de la surdité pour les étudiants de la licence d'orthophonie** avaient également été sollicités. Elisabeth Manteau-Sépulchre avait pu s'accorder en amont de la mission avec Justin Dabiré, orthophoniste burkinabé ayant assuré la majeure partie de cet enseignement. Elle a pu dispenser 12 heures de cours et TD complémentaires dans ce domaine, les vendredi 28 et samedi 29 mai. Des connaissances théoriques, notamment relatives aux problématiques de perception sonore et de construction de la langue ont pu être précisées. De nombreux exemples et des mises en situation semblent avoir aidé les étudiants à mieux s'approprier ces réalités. Un grand nombre de questions a abordé les différentes problématiques liées à l'implantation cochléaire, notamment l'absence de suivi précoce avant toute implantation.



- Le 18 mai, nous avons accompagné le Professeur Koua et des membres de l'APOCI à une **rencontre avec la CBM**² prête à s'engager dans un plan de santé auditive en Côte d'Ivoire, conformément aux préconisations du rapport mondial de l'OMS³.

Ce projet comprendrait une aide à la formation d'audioprothésistes et à terme à la création d'un institut de référence en audiologie pédiatrique (à Yamoussoukro). Au cours de nos échanges, nous avons présenté le rôle des orthophonistes aux différentes étapes de la prise en charge des personnes sourdes et malentendantes. La CBM et le Pr Koua, organisant le lendemain un grand Atelier sur le thème de la surdité, nous ont invitées à y participer et à transmettre ces informations.

- L'**Atelier « Santé auditive »** s'est effectivement tenu le 19 mai dans les locaux de la CBM avec des professionnels et représentants des associations de personnes sourdes. Au cours de cet atelier, Rachidou Boueka a présenté l'orthophonie, Marielle Quintin a développé le rôle des orthophonistes au sein des équipes pluridisciplinaires dans le cadre des différents types de déficiences et handicaps, Elisabeth Manteau-Sépulchre a repris les différents niveaux de préconisations de l'OMS en matière de santé auditive et expliqué le rôle des orthophonistes à chacune de ces étapes.

Toutes ces informations ont intéressé les participants qui connaissaient peu (ou pas) l'orthophonie. Le Pr Kouassi, médecin ORL, a demandé à Elisabeth de lui transmettre le texte de son intervention (orale car décidée le matin même) afin de pouvoir le relayer lors de réunions futures.

- Un **document détaillant le rôle des orthophonistes en regard des préconisations OMS** a été réalisé dans les jours suivants, remanié après des échanges avec l'APOCI et diffusé. Il fera l'objet d'un (ou plusieurs) article(s) co-signés par Rachidou Boueka et Elisabeth Manteau-Sépulchre.

INTERVENTIONS ORTHOPHONIQUES GENERALES

- Temps d'**échanges avec les orthophonistes de l'APOCI**, notamment lors de la visite de leurs cabinets. Ces échanges, toujours chaleureux, ont permis de mieux comprendre la réalité de leur exercice actuel, de leurs problèmes, de leurs forces, de leurs projets. Les orthophonistes de l'APOCI échangent beaucoup entre eux et avec leurs collègues de la sous-région ; ils sont désireux de développer des formations continues et demanderont l'aide d'OdM dans ce domaine.

- Des **échanges** ont également eu lieu **avec les étudiants** de la première promotion de licence d'orthophonie. Un des étudiants avait par ailleurs demandé à Elisabeth un temps de travail individuel en relation avec sa thèse de doctorat de neuro-linguistique sur le langage des enfants sourds implantés.

- Du **matériel orthophonique** à destination des professionnels et des étudiants, (tests, ouvrages, etc.) a pu être apporté au fonds de bibliothèque de l'APOCI, actuellement stocké dans la salle de cours des étudiants de la licence. La plus grande partie de ce matériel avait été acheté avec des fonds offerts à OdM par Tradaphasia⁴, une autre partie provenait du fonds de matériel d'occasion d'OdM.

Une liste complémentaire de matériel souhaité par l'APOCI a été remise lors de la mission : Elisabeth s'est chargée avec ses collègues nivernais de chercher ce qui pouvait être récupéré dans le fonds de matériel OdM et 20 kg de matériel ont été apportés à un membre de l'APOCI de passage à Paris fin juin.



EN CONCLUSION...

Les deux missionnées tiennent à souligner la qualité de l'accueil et des relations humaines avec l'ensemble de l'équipe partenaire : Professeurs Koua et Kouassi, orthophonistes de l'APOCI, étudiants, tout au long de la mission.

Au-delà de ces relations humaines, les compétences et le dynamisme de l'équipe de la licence nous ont vraiment impressionnées et confortent le désir de soutenir ce projet d'une seconde formation d'orthophonie dans la sous-région.

Les conclusions des deux missionnées relatives à l'évaluation de la licence ont été rassemblées dans un rapport d'évaluation présenté au Comité Directeur d'OdM lors de sa réunion des 26 et 27 juin puis aux partenaires ivoiriens du projet. Ces conclusions, adoptées par le Comité Directeur, constitueront le socle des activités de coopération d'OdM avec le projet ivoirien dans les mois et années à venir.

² Christoffel-Blindenmission, ONG chrétienne auprès des personnes en situation de handicap

³ OMS. 2021. Rapport mondial sur l'audition. Document de politique générale p. 3.

⁴ tradaphasia.hypotheses.org

ORTHOPHONIE ET SANTE AUDITIVE REFLEXIONS AUTOUR DU RAPPORT DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Rachidou BOUEKA
et Elisabeth MANTEAU-SÉPULCHRE
Orthophonistes

Résumé :

Le récent rapport de l'OMS sur la santé auditive est peut-être passé un peu inaperçu en France mais ses implications sont très importantes pour tous les plans de soins et de réhabilitation mis en place dans les pays en développement. Les auteurs de cet article publient les missions des orthophonistes telles qu'ils les ont présentées en regard de ce rapport.

Abstract :

The recent WHO report on hearing health may have gone a little unnoticed in France, but its implications are very important for all care and rehabilitation plans for developing countries. The writers publish here the missions of speech-language pathologists as they presented them in relation to this report.

Le présent article fait suite à des échanges lors de la récente mission d'appui technique d'OdM auprès de l'APOCI (Association Professionnelle des Orthophonistes en Côte d'Ivoire). Un atelier sur le thème de la Santé Auditive a réuni à Abidjan des professionnels de la surdité, des membres d'associations de personnes sourdes et des représentants d'ONG.

Le récent rapport de l'OMS sur la santé auditive est peut-être passé un peu inaperçu en France mais ses implications sont très importantes pour tous les plans de soins et de réhabilitation mis en place dans les pays en développement, les pouvoirs publics et les ONG s'appuyant sur ce document essentiel.

Les membres de l'APOCI et d'OdM ont apporté leur contribution aux travaux de cet atelier à Abidjan en explicitant le rôle des orthophonistes à chaque étape d'une politique de dépistage, prévention, prise en charge, réhabilitation, etc.



Dans un article à paraître dans *L'Orthophoniste*, Rachidou BOUEKA, orthophoniste, président de l'Association Professionnelle des Orthophonistes en Côte d'Ivoire (APOCI), introduisait ainsi la réflexion :

Selon Suzanne BOREL-MAISONNY, « Si les conditions sine qua non de la construction du langage chez l'enfant peuvent se résumer en trois notions : entendre, comprendre et vouloir dire, la santé auditive devrait être une priorité pour les politiques de santé publique ». La santé auditive est très importante dans les politiques du

développement inclusif, que ce soit dans l'éducation inclusive, la formation socio-professionnelle, l'intégration des personnes en situation de handicap ; le problème de l'audition constitue un contre poids pour le bon développement.

La Côte d'Ivoire, suite au rapport de l'OMS sur l'audition, a trouvé urgent de mettre sur pied un programme dans le domaine de la santé auditive mais le problème de ressources humaines qualifiées se pose. Bien qu'elle dispose d'une faculté de Médecine, la Côte d'Ivoire ne possède qu'une soixantaine de médecins ORL, de deux audioprothésistes et d'une dizaine d'orthophonistes pour ses 25 millions d'habitants.

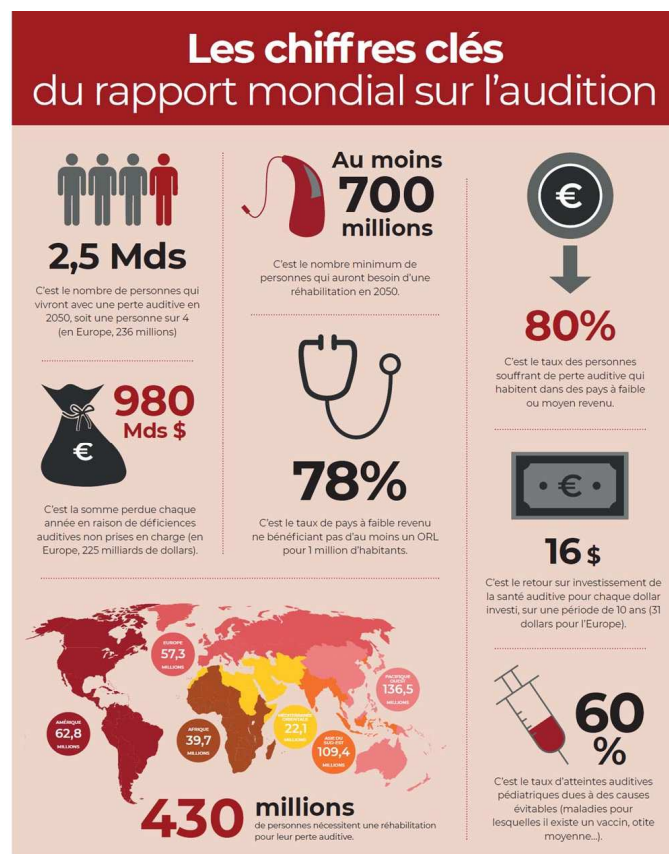


Heureusement, une première promotion de 16 orthophonistes sortira à partir de 2022. Et nous avons bon espoir que cette formation perdure. La Côte d'Ivoire se doit de former une équipe de personnels de la santé auditive, et il sera donc question de mettre à disposition de ce personnel, les mêmes informations utiles, claires et simples à exploiter. Ces informations iront à destination des familles de personnes avec déficience auditive, des médecins et spécifiquement des orthophonistes et des audioprothésistes.

Elisabeth MANTEAU- SEPULCHRE, orthophoniste, professeure de l'enseignement des jeunes sourds, docteure en sciences du langage, chargée de mission auprès du Comité Directeur d'Orthophonistes du Monde (OdM), partage ces points de vue et apporte les précisions suivantes :

On constate en Côte d'Ivoire l'arrivée de solutions de réadaptation et de rééducation, notamment l'implantation cochléaire mais nous savons tous que la prise en charge dans les domaines de l'acquisition de moyens de communication et de la perception des informations sonores doit être mise en place de façon très précoce. L'indispensable éducation auditive doit précéder et accompagner tous les modes d'appareillage. Aussi efficaces soient les apports prothétiques, un enfant n'ayant pu développer précocement ni sa perception ni ses moyens de compréhension et de communication sera en grande difficulté pour acquérir et développer son langage et ses habiletés cognitives.

C'est pourquoi il est important de préciser et de diffuser le rôle des orthophonistes dans le travail auprès des personnes en situation de handicap auditif, pour l'ensemble des interventions dans le domaine des soins de l'oreille et de l'audition, citées par l'OMS ¹ sous l'acronyme H.E.A.R.I.N.G.



Le tableau ci-après, réalisé lors de la mission de mai en Côte d'Ivoire, met ainsi en regard les préconisations de l'OMS et les différents aspects de l'intervention possible (et souhaitable) des orthophonistes. Il peut être utilisé par OdM et ses partenaires pour toute action de sensibilisation. L'accent a été mis lors des interventions à Abidjan sur l'aspect pluridisciplinaire que revêt souvent cette intervention spécifique.

¹ OMS. 2021. *World Report on Hearing* (Version française : *Rapport mondial sur l'audition*). Document de politique générale p. 3



RAPPORT OMS « HEARING »	OdM et APOCI ROLE DE L'ORTHOPHONISTE
H : "Hearing screening and intervention" DÉPISTAGE ET INTERVENTION EN MATIÈRE D'AUDITION Comprend le dépistage auditif et le ciblage des programmes d'intervention précoce : • les nouveau-nés et les nourrissons ; • les enfants en âge préscolaire et les enfants scolarisés ; • les personnes exposées au bruit ou recevant des médicaments ototoxiques ; • les adultes plus âgés.	L'orthophoniste participe aux actions de dépistage, notamment auprès des jeunes enfants. Lors des bilans orthophoniques réalisés pour des troubles de la parole et du langage, il repère des signaux d'alerte de possibles pertes auditives : - difficultés de communication sans recours à la mimogestualité ; - particularités vocales ou articulatoires ; - confusions perceptives de phonèmes ; - différences de performance en reconnaissance-répétition de phonèmes avec/sans lecture labiale.
E : "Ear disease prevention and management" PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES MALADIES DE L'OREILLE Comprend la prise en charge des maladies courantes de l'oreille (par ex., l'otite moyenne) par : • la prévention ; • le dépistage précoce au niveau communautaire / primaire ; • la prise en charge médicale et chirurgicale.	L'orthophoniste participe aux actions de prévention. Il apporte des explications adaptées du fonctionnement de l'oreille aux publics sourds et entendants. Il réalise la rééducation technique des dysfonctionnements tubaires entraînant ou aggravant des surdités de transmission.
A : "Access to technologies" ACCÈS AUX TECHNOLOGIES Inclut : • l'accès à des prothèses auditives et à des implants cochléaires abordables et de qualité, ainsi qu'à des piles et à des services d'entretien ; • la disponibilité de technologies d'assistance à l'audition (par ex., les systèmes en boucle).	L'orthophoniste prépare les personnes aux appareillages (externes ou internes) et les accompagne pour leur utilisation et leur acceptation. En amont de l'implantation cochléaire il apporte une éducation précoce avec mise en place de la communication, développement des habiletés perceptives et cognitives, prise de conscience des informations vibratoires et sonores. Par la précision de ses observations, il travaille en étroite relation avec les audioprothésistes et les équipes d'implantation pour le réglage des prothèses et implants. Il réalise une éducation auditivo-perceptive après un premier ou un nouvel appareillage (ou implantation) pour apprendre à reconnaître et identifier les bruits de l'environnement et les sons de la parole.

R : "Rehabilitation services" SERVICES DE RÉHABILITATION Inclut : • des services pluridisciplinaires de rééducation auditive et orthophonique centrés sur la famille pour les enfants malentendants ; • le conseil et la rééducation auditive pour les adultes malentendants.	L'orthophoniste assure l'accompagnement parental dès que la surdité est dépistée et met en place avec les familles des actions d'éducation précoce. Il apporte à chaque personne sourde une éducation/rééducation orthophonique adaptée pour lui permettre d'accéder au langage oral et écrit en tenant compte des possibilités et des choix de la personne en matière de communication. Il met en place une rééducation pour la préservation de ces compétences pour les personnes devenues sourdes ou malentendantes.
I : "Improved communication" AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION Inclut : • l'apprentissage du langage des signes et les services d'interprétation, en particulier dans les établissements d'enseignement et de soins de santé ; • les services de sous-titrage dans les milieux professionnels et récréatifs.	L'orthophoniste élabore des processus d'analyse et de lien entre la langue des signes et la langue orale pour les personnes sourdes qui font le choix du bilinguisme. Il aide les personnes sourdes signantes à accéder à une maîtrise de la langue écrite. Il aide les personnes sourdes à utiliser et à s'approprier les services de sous-titrages et les médias de communication à distance.
N : "Noise reduction" RÉDUCTION DU BRUIT Inclut : • les programmes de protection de l'ouïe sur le lieu de travail ; • l'adoption de la norme mondiale pour les appareils d'écoute sécurisés (ITU-T H.8701) en tant que norme nationale ; • des réglementations pour des lieux d'écoute sûrs ; • des programmes ciblés visant à modifier les comportements d'écoute chez les adolescents.	L'orthophoniste participe à l'élaboration et à la réalisation d'actions de sensibilisation auprès de différents publics sourds et entendants, explicitant de façon adaptée à chaque public le fonctionnement de l'oreille et les risques encourus.
G : "Greater community engagement" UN PLUS GRAND ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE Inclut : • une stratégie de communication pluridimensionnelle visant à promouvoir des pratiques saines en matière de soins de l'oreille et de l'audition, et une intervention précoce en cas de perte auditive ; • le renforcement des organisations et des associations qui représentent les personnes sourdes et malentendantes ; • la collaboration avec toutes les parties prenantes pour identifier et traiter les causes de la stigmatisation associée aux affections de l'oreille et à la perte auditive.	L'orthophoniste, participe à l'engagement communautaire en élaborant et mettant en place au sein d'équipes pluridisciplinaires des actions intégrées et axées sur chaque personne⁵ - par sa connaissance de l'audition, des surdités, des relations entre perception, cognition et langage, - par son engagement auprès des personnes sourdes et malentendantes et de leur famille ainsi que de leur environnement scolaire et social, - par son expérience de travail transdisciplinaire, - par son implication pour l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes et/ou présentant tout type de handicap de la communication, de la parole et du langage.

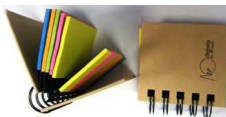
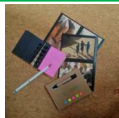
⁵ IPC-EHC : *Integrated, person-centered, Ear and Hearing Care*. OMS. 2021. *World Report on Hearing*.

LA P'TITE BOUTIQUE D'OdM - BON DE COMMANDE

UNE AUTRE MANIERE DE NOUS AIDER !

Commandes à adresser à :
 Claudine Vaillant / 19 bis rue de Courlancy / 51100 Reims / 03 26 88 94 57 / 06 81 56 86 48

NOM Prénom : _____
 Société : _____
 Adresse : _____
 Tel : _____ Courriel : _____

	QUANTITE	PRIX
 Lot de 25 cartes de rendez-vous : 5 €		
 Carnet à spirales : 5 €		
 Carnet crayon : 5 €		
 Clé USB (8 Go) : 12 €		
 PROMOTION Lot de 6 cartes postales : 5 €		
 Stylo : 2 €		
 Porte-cartes : 8 €		
 LOT : 1 stylo + 3 cartes postales + 1 carnet à spirales + 1 carnet crayon : 15 €		
Frais de port : !! OFFERTS A PARTIR DE 50 € !! Moins de 20g → 1,50€ (cartes postales, porte-cartes, stylo, USB) de 20 à 100 g → 2 € (carnet, sac, cartes de rdv) / de 100 à 250 g → 4 € de 250 à 500 g → 6 € / jusqu'à 3 kg → 8 € / contacter Claudine Vaillant si besoin		
TOTAL		

Merci de joindre le règlement intégral au bon de commande, par chèque à l'ordre d'Orthophonistes du Monde.

Signature :

NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____

 Tel : _____ Courriel : _____

Odm EST UNE ASSOCIATION RECONNUE D'INTERET GENERAL. Vous recevrez un reçu fiscal par mail et bénéficierez d'une **réduction d'impôt** d'un montant égal à 66 % de la somme versée (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

ADHESION 2021

- ☐ 60 €
- ☐ 10 € pour les professionnels des pays en développement, étudiants et demandeurs d'emploi (merci de joindre un justificatif)

DON LIBRE POUR SOUTENIR Odm

Montant : _____ €
 (un don seul ne permet pas de recevoir La Lettre d'Odm car elle est réservée aux adhérents)

La Lettre d'Odm est envoyée en version électronique. Merci de cocher cette case si vous souhaitez recevoir la version papier. ☐

MODES DE REGLEMENT

- ☐ **Par chèque** - à l'ordre de Orthophonistes du Monde
 Je vous adresse un règlement de _____ € correspondant à mon adhésion 2021 / à un don libre (rayer la mention inutile).
 Fait à _____, le _____ Signature _____
- ☐ **Par virement** - IBAN : FR76 1027 8061 3700 0210 7670 189
 Pour obtenir un reçu (et La lettre d'Odm si c'est une adhésion), envoyez un mail à orthophonistesdumonde@orange.fr avec vos nom, prénom, adresse complète ainsi que la date de votre virement.
- ☐ **Par prélèvement bancaire automatique annuel** du montant de la cotisation, soit 60€, pour un engagement durable
 Renvoyer le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous

MANDAT de Prélèvement SEPA : Orthophonistes du Monde

Référence Unique du Mandat (cadre réservé à l'association)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Orthophonistes du Monde à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Orthophonistes du Monde. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veuillez compléter les champs marqués *

Vos Nom et Prénom * _____

Votre adresse (numéro, rue) * _____

Votre code postal et votre ville * _____

Votre pays * _____

Les coordonnées de votre compte * _____
 Numéro d'identification international du compte bancaire - **IBAN** (International Bank Account Number)

* _____
 Code international d'identification de votre banque - **BIC** (Bank Identifier code)

Nom du créancier : Orthophonistes du Monde / 145 Bd Magenta / 75010 PARIS FRANCE

I.C.S : FR 15 ZZZ50 3558

Type de paiement : * Paiement récurrent / répétitif * Paiement ponctuel * Prélèvement annuel 60 €

Signé à * _____ Date * _____ Signature(s) _____

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à : Orthophonistes du Monde / 145 Bd Magenta / 75010 PARIS

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier